

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a tenu sa quatrième session ordinaire de l'année, le lundi 23 décembre 2024 en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Yvon SANA BANGUI, Gouverneur de la BEAC, son Président statutaire.

Au cours de celle-ci, le CPM a pris connaissance des perspectives macroéconomiques mondiale et sous régionale.

Au niveau international, la croissance mondiale devrait être tirée par la vigueur observée dans les pays avancés, malgré le ralentissement enregistré dans les pays émergents et en développement. A cet égard, le FMI dans ses *Perspectives de l'économie mondiale* mises à jour en octobre 2024, estime que le taux de croissance de l'économie mondiale se situerait à 3,2 % en 2024 et 2025, contre 3,3 % en 2023.

Au niveau sous-régional, les prévisions macroéconomiques et financières actualisées en novembre 2024 par les services de la BEAC tablent sur : i) une consolidation de la croissance sous régionale à 2,7 % en 2024 après 2,0 % en 2023, suite à la bonne tenue des activités non pétrolières ; ii) une atténuation des tensions inflationnistes à 4,4 % en moyenne annuelle, contre 5,6 % en 2023 ; iii) une amélioration de la situation des finances publiques, avec un solde budgétaire, base engagements, hors dons, qui deviendrait excédentaire à 0,3 % du PIB en 2024, après -0,3 % du PIB un an plus tôt ; et iv) une diminution de l'excédent du compte courant, dons officiels compris à 1,1 % du PIB, après 1,4 % un an auparavant. La masse monétaire devrait quant à elle augmenter de 15,5 %, contre 9,1 % en 2023, tandis que le taux de couverture extérieure de la monnaie s'établirait à 71,2 %, contre 74,8 % à fin 2023. De même, le niveau des réserves en mois d'importations de biens et services baisserait à 4,4 mois, contre 4,9 mois en 2023.

Ainsi, à l'analyse des évolutions économiques et financières observées au niveau international, caractérisées par des risques pouvant peser sur la dynamique positive actuelle des cours des matières premières, et au niveau sous-régional par : i) une évolution contrastée des principaux indicateurs économiques ; ii) un taux d'inflation en recul mais encore élevé ; et iii) une position extérieure plutôt favorable, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir inchangés :

- ✓ le Taux d'Intérêt des Appels d'Offres (TIAO) à 5,00 % ;
- ✓ le Taux de la facilité de prêt marginal à 6,75 % ;
- ✓ le Taux de la facilité de dépôt à 0,00 % ; et

- ✓ les coefficients des réserves obligatoires à 7,00 % sur les exigibilités à vue et 4,50 % sur les exigibilités à terme.

Par ailleurs, le Comité de Politique Monétaire a adopté le calendrier de ses réunions pour l'année 2025 comme suit :

- ✓ le 24 mars 2025 pour la première session ;
- ✓ le 30 juin 2025 pour la deuxième session ;
- ✓ le 29 septembre 2025 pour la troisième session ; et
- ✓ le 15 décembre 2025 pour la quatrième session. /-

Fait à Yaoundé, le 23 décembre 2024

Le Président du Comité de Politique Monétaire,



Yvon SANA BANGUI